L'écho des platanes

Le petit journal de Mauzac

Janvier 2013 - Numéro 9

Edito du Maire :

Chères Mauzacaises, Chers Mauzacais,

La crise s'est, depuis quelque temps déjà, invitée dans la vie de nombreux concitoyens créant parfois des situations de détresse personnelle. Je souhaite en priorité témoigner la solidarité des élus envers tous ceux qui sont en difficulté, affectés par cette interminable crise devenue sociale.

Mauzac, comme prévu, est en chantier. Cette année verra l'aboutissement de deux gros projets :
- l'école communale,
- la station d'épuration.

A ce jour, le planning prévisionnel de la reconstruction et l'extension de notre école est scrupuleusement respecté. Je remercie les élus de la commission des travaux qui accompagnent sans relâche le suivi du chantier afin que nos petits Mauzacais bénéficient dès la rentrée prochaine de leur nouvelle école.
La station d'épuration est en construction sous maitrise du SMEA 31. La mise en fonction est prévue fin 2013.

Un troisième gros projet sera réalisé en partenariat avec le Conseil Général. Il concerne la rénovation du pont.
Mauzac sera dès lors équipé structurellement pour plusieurs décennies.

2013 sera également l'année de préparation de notre adhésion dans la communauté des communes "Garonne-Louge", rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2014.
Nous seront particulièrement vigilants à l'impact fiscal sur les ménages, les artisans et entreprises.
Conscient de toutes les difficultés financières que rencontrent beaucoup d'administrés, je me suis appliqué depuis le début de mon mandat à ne pas majorer les taux de base communaux. L'exercice a été difficile du fait de la suppression de la Taxe Professionnelle, remplacée par la Contribution Foncière des Entreprises.
Demain sera bien moins simple encore pour les communes. Elles devront participer à l'effort national : le gel des dotations et leur diminution à partir de 2014, la baisse de la recette fiscale et des aides à l'investissement en sont la preuve.
Pour autant, la situation de Mauzac est saine. Je reste confiant dans l'avenir car nous sommes conscients des efforts à faire, forts de la volonté de réussir pour vivre mieux à Mauzac et transmettre aux générations futures une situation plus favorable.
Je remercie tous les élus d'avoir la lucidité de gérer le présent de manière rigoureuse tout en donnant un sens au futur.

Je ne peux terminer cet édito sans tourner ma pensée vers Serge Cezera, copain d'enfance de Mauzac qui nous a quittés prématurément en cette fin d'année 2012.

Chères Mauzacaises, chers Mauzacais,
Je vous présente, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes voeux pour cette nouvelle année 2013.
Très cordialement

Le Maire
Eric SALAT

L'épicerie d'Antan

Depuis le 4 septembre dernier, Mauzac possède son épicerie, logée dans un magnifique écrin architectural, au cœur du village, sur « l'Allée des Platanes ».
Poussez la porte et vous serez surpris par l'élégante présentation des produits qui s'offrent à vous. Ici, le beau s'allie au fonctionnel avec bonheur. L'accueil de nos deux épicières, Elise et Marie-Hélène, est chaleureux ; elles sont à votre écoute, renseignent, vous parlent avec gourmandise du dernier produit ou producteur qu'elles viennent de dénicher. Bref, une épicerie comme pouvaient en connaître autrefois nos villages et qui porte bien son nom, « L'Epicerie d'Antan ».

Elise et Marie-Hélène proposent une gamme de produits issus de l'agriculture raisonnée ou biologique, à des prix raisonnables. Leurs exigences : le sérieux et la proximité des producteurs ou artisans qu'elles s'ingénient à découvrir. Elles entendent bien répondre à la demande de leur clientèle existante et future, et pour ce faire, elles sollicitent les suggestions des Mauzacais pour lesquels elles organiseront prochainement des rencontres avec des producteurs locaux qui seront suivies de dégustations.
Elles ont souhaité remercier la Municipalité et les nombreux habitants qui, par leur aide, ont permis que ce projet qui participe de la vie sociale du village, devienne réalité.
Une information pratique :
A compter de janvier 2013, les horaires d'ouverture seront les suivants :
> Du lundi au mardi et du jeudi au samedi :
8H00 à 12H30 et 16H30 à 20H.
> Le dimanche : de 8H00 à 13H00

Moulin des Roches

Une carte revisitée, une nouvelle revue, vous attendent au Moulin des Roches. Stéphane Louis, le propriétaire, vous accueillera avec sa convivialité légendaire et vous offrira une soirée inoubliable de rêve et de bonne humeur.
Après environ 2 ans passés au prestigieux « Moulin Rouge » parisien, Aude Praslin, danseuse de cabaret depuis 8 ans, est de retour parmi nous. La revue « 15 ANS DEJA », florilège des plus belles créations conçues par Rodolphe Viaud et Claude Basselerie, les musiques de Philippe Léogé, jazzman de renom, vous assurent comme à leur habitude une soirée réussie.
Cette nouvelle revue ne dérogera pas pour autant à sa tradition et vous pourrez y retrouver, avec autant de plaisir, les nouveaux numéros des animateurs et les voix d'or des chanteuses.

Les saveurs du pain

Après consultation auprès de ses clients, Madame M'Hamdi a choisi de vous accueillir tous les jours de 6h30 à 20h30, du lundi jusqu'au dimanche 13h. La journée de fermeture sera programmée courant février en fonction de la demande.
Elle vous offre plusieurs variétés de pains ; l'originalité étant la galette tunisienne qui se décline sous deux formes :
> la kesra : semoule travaillée à l'huile d'olive en escargot et cuite sur tajine en fonte ;
> la tabouna : la base est identique, mais elle est cuite au four.
Venez vous installer au chaud en toute convivialité pour déguster :
- un petit déjeuner,
- une formule sandwich,
- une formule goûter.

Il est également prévu pour bientôt des plats tunisiens à emporter.
N'hésitez pas à venir passer vos commandes ..... !!!!!

Dossier : p 2
Projets municipaux et ceux affectant la commune

Vie locale : p 3
Parole aux associations

Projets municipaux 2012 – 2014 :

Groupe scolaire :

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, les travaux continuent. Le planning de reconstruction du groupe scolaire est scrupuleusement respecté et permettra de faire émerger le bâtiment hors d'eau hors d'air dès ce début d'année.

La réhabilitation de la partie maternelle ainsi que les aménagements intérieurs de la partie primaire se dérouleront entre février et mai, pour une livraison de l'école début juin.

Les finitions et le déménagement du mobilier, en collaboration avec les enseignants, seront organisés durant l'été, afin de permettre une rentrée sereine en septembre 2013.

Plan local d'urbanisme :

Afin de permettre une gestion saine de son territoire, Mauzac s'est doté d'un plan local d'urbanisme (PLU) en novembre 2011. Après quelques mois de pratique concrète de ces nouvelles règles d'urbanisme, il apparaît recommandé et nécessaire d'adapter le règlement dans une procédure de modification du PLU.

Ce projet a pour objet principal d'adapter des aspects réglementaires, et notamment de clarifier la rédaction de certains articles. Ce travail sera réalisé en concertation avec les services instructeurs de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et les personnes publiques associées.

Cette procédure a pour but de consolider le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et ses orientations.
Le projet abouti fera l'objet d'une enquête publique dont les dates et modalités seront communiquées aux usagers par voie de presse et d'affichage.

Intercommunalité :

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010, réformant les collectivités territoriales, exige que les dernières communes isolées soient rattachées à une communauté de communes, en cohérence géographique, à compter du 1er janvier 2014.
Les services de l'Etat, ainsi que la commission départementale de coopération intercommunale, ont validé notre adhésion à la communauté de communes Garonne-Louge, constituée des communes de Noé, Longages et Capens.
Ces dernières ont également émis un avis favorable à notre adhésion dans leur périmètre.
Garonne-Louge est un établissement public de coopération intercommunale qui a pour but de gérer communément des compétences :
- obligatoires, telles que l'aménagement de l'espace (PLU, zone d'activités,...) et le développement économique,
- optionnelles, telles que la collecte et les traitements des déchets, l'entretien des voiries, la gestion des crèches et CLSH (centre de loisirs sans hébergement),...
Au-delà de ces transferts, Mauzac conservera une gestion locale de tous les autres dossiers.
Des élus du conseil municipal, délégués, siègeront au conseil communautaire dès janvier 2014. A ce jour, ce conseil communautaire est constitué de 4 délégués titulaires, plus 4 délégués suppléants par commune. Le conseil élit parmi ses membres un bureau composé du Président de la Communauté de Communes, d'un ou plusieurs Vice-présidents et de 4 membres.

En bref :

Dépositoire :

Du fait de la vétusté de notre dépositoire, nous avons mandaté l'entreprise Escourbiac pour la réalisation d'un nouveau monument.

Acquisitions foncières :

> Un engagement a été pris pour permettre l'extension du cimetière.
> Un terrain a été acquis pour servir l'installation de la bâche incendie installée avenue des Pyrénées.

Réforme en projet :

Rythmes scolaires :

Le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, a présenté le projet de décret sur les rythmes scolaires aux associations d'élus le 12 décembre dernier.
Il confirme le retour à la semaine de 9 demi-journées d'école. L'amplitude pourrait aller jusqu'à 5h30 maximum par jour et 3h30 par demi-journée. La pause méridienne sera égale à au moins 1h30.
Par ailleurs, des projets éducatifs territoriaux (PET) seront mis en place sous la responsabilité des collectivités et l'aide personnalisée sera renommée « activité pédagogique complémentaire ». Ces PET pourront prévoir que « des activités éducatives soient proposées aux enfants dans le prolongement de la pause méridienne ».
Jusqu'à 16h30, les enfants seraient pris en charge dans le cadre d'un « temps éducatif » estimé à 1 heure quotidienne. Ce qui signifierait 4 heures hebdomadaires qui se décomposeraient comme suit :
> 1h, assurée par les enseignants dans le cadre de leur service,
> 3 heures, relevant de la responsabilité des communes ou intercommunalités, « dont une part avec le concours des enseignants ».
Enfin, l'entrée en application des nouveaux rythmes se fera par principe à la rentrée 2013 et pourra se faire à titre dérogatoire en septembre 2014 sur délibération expresse du conseil municipal.

Incertitudes et interrogations sur l'application de la réforme des rythmes scolaires :

La réforme des rythmes scolaires tourne au casse-tête pour les maires. Comme indiqué ci-dessus, le ministre de l'Education a confirmé le passage de la semaine de quatre jours à quatre jours et demi.
Le coût de cette réforme pour les collectivités territoriales est estimé par l'association des maires de grandes villes à 150 € par an et par enfant pour trois heures de temps périscolaire par semaine, de 15h45 à 16h30 chaque jour, si toutefois ce schéma est adopté.
Le président de la République a annoncé un fond de 250 millions d'euros en 2013, pour aider les communes qui éprouveraient le plus de difficultés à assumer leurs charges (les critères pour en bénéficier ne sont pas encore définis).
Il reste beaucoup d'incertitudes : le nombre d'heures périscolaires effectivement à la charge de la commune, le taux d'encadrement des personnels nécessaires à l'animation des activités, le statut des animateurs, le rôle de l'intercommunalité.
Le nouveau temps périscolaire sera-t-il obligatoire ? Les parents pourront-ils venir chercher leurs enfants dès 15h45 ?
En effet, le projet aura un fort impact sur les finances locales : organisation d'une garderie, recrutement d'agents territoriaux spécialisés, réorganisation de l'entretien des établissements, des transports scolaires, organisation ou non d'une cantine le mercredi midi, ...

Projets affectant la commune :

Collège de Noé :

Mauzac était convié à la réunion du 19 novembre 2012. Le président du Conseil Général de Haute Garonne a piloté le débat en présence du directeur académique de l'action éducative, M. Michel-Jean Floc'h.
La pratique de la chaise vide des anciens élus de notre commune pour de telles réunions, relatives au désengorgement du collège de Carbonne, a conduit en 2005 à l'affectation de nos élèves au collège Louisa PAULIN. On peut se demander si les anciens délégués communaux ont vu passer ce dossier, tant l'erreur fut naïve et lourde de conséquences.
Depuis, nos collégiens font 30 à 40 minutes d'autobus matin et soir, soit 1h20 par jour !!

En 2013, le collège de Noé sera opérationnel.
Lors de cette réunion, le Maire a officiellement revendiqué l'affectation des élèves Mauzacais au collège de Noé, en argumentant de la proximité géographique, de notre entrée dans la communauté de commune Garonne-Louge, de la réduction du temps de transport et de l'impact environnemental.
Quatre variantes ont été présentées par les services du Conseil Général des affaires scolaires.
Une seule prévoit de laisser les élèves de Mauzac au collège Louisa Paulin. Le Maire a formellement refusé cette variante, tous les maires présents ont appuyé ses arguments.
L'affectation au collège de Noé semble en très bonne voie mais nous devrons rester vigilants.
Suite à la réunion avec les parents d'élèves qui s'est tenue à Noé le 13 décembre 2012, l'affectation définitive interviendra au plus tard en mars 2013.

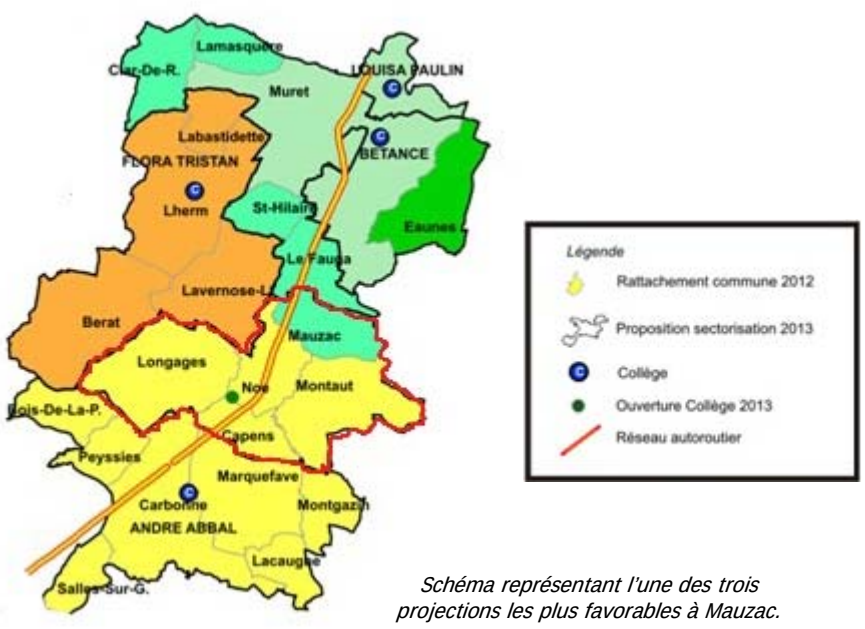

Schéma représentant l'une des trois projections les plus favorables à Mauzac.

Travaux du pont :

La direction de la voirie et des infrastructures du Conseil Général envisage des travaux et aménagements sur le pont de Mauzac, rendus impératifs par sa vétusté.
Le service souhaite réaliser les travaux durant l'été, car la fréquence demeure moindre en période estivale. Cette période est également privilégiée du fait de l'absence de transport scolaire. Le conseil municipal a émis le souhait de voir les travaux repoussés a l'été 2014.

La réalisation de ces travaux aura un impact sur la circulation puisqu'il est envisagé deux hypothèses :

- Une fermeture totale du pont pendant 8 semaines
- Des travaux durant 12 semaines avec 5 semaines de circulation alternée.

Rendez-vous sur le pont en 2011, avant prise d'accord Conseil Général/Mauzac

Vie locale : parlons des associations

L'école de musique BPM

L'école de musique BPM (batterie, percussions, musique) à Mauzac, vous propose des cours de guitare et violon. Que vous soyez enfant ou adulte, l'école vous ouvre ses portes pour vous donner accès à l'apprentissage de la musique dans un esprit convivial. L'objectif premier des cours est de vous rendre autonome dans votre pratique instrumentale, afin que vous soyez en mesure de jouer avec d'autres musiciens. Un spectacle de fin d'année est d'ailleurs élaboré dans cette optique : les élèves pratiquant différents instruments forment un groupe et vous présentent le fruit de leur travail.
Il n'y a pas de cours de solfège, les bases de cet enseignement étant dispensées lors des cours d'instrument, au fur et à mesure des besoins.
Les cours sont répartis sur les périodes scolaires au rythme d'un cours par semaine. Plusieurs formules de cours existent :
- cours individuel 30 minutes : 45 €/mois
- cours collectif à 2, 30 minutes : 30 €/mois
- cours collectif à 3, 1 heure : 40 €/mois
Les cours collectifs sont ouverts dans la mesure du possible : il faut pour cela des élèves du même âge, du même niveau et ayant bien-sûr les mêmes disponibilités.

L'école BPM a 4 ans d'existence. L'aventure a commencé à Eaunes d'abord avec quelques instruments, puis l'école a grandi, avant de s'implanter sur le village de Mauzac. Dès que des locaux adéquats seront disponibles sur Mauzac, l'école pourra proposer les cours suivants :

- guitare	- basse
- batterie	- percussions
- violon	- alto
- initiation au violoncelle	- piano
- accordéon	- éveil musical

Venez bénéficier du dynamisme des professeurs, tous musiciens au sein de différentes formations et passionnés par la musique.

Contact : Ecole de musique BPM
Luc BENOFFI
06 77 78 57 46
http://bpm.asso-web.com/

Patrimoine Mauzacais : un personnage bien de chez nous

Après le garde champêtre en 2011, c'est l'abbé Jean Bandarra (1875-1957) curé de Mauzac pendant prés d'un demi-siècle (1908-1957) qui avait les honneurs du stand de l'association.
Personnage éminent de la vie locale, beaucoup de Mauzacais contemporains ont eu recours à ses services (baptêmes, mariages, ..)
Intransigeant avec ses ouailles dans la célébration du culte, il n'en demeurait pas moins très convivial, ceci même avec ceux qui ne faisaient pas partie de son troupeau.
Son péché mignon : c'était un sacré pêcheur. Il se rendait pratiquement toujours au même endroit pour « officier ». Les habitants avaient familièrement baptisé ce lieu en bord de Garonne : le trou du curé.

Monkey Tree

Luc, le créateur de l'école de musique, évolue au sein du groupe Monkey Tree. Ce groupe local distille une musique fondée sur des bases reggae agrémentée d'improvisations jazz et de couleurs latines. Si vous souhaitez découvrir leur musique, le CD "A Hope For Freedom" est disponible à la vente, notamment sur le site www.monkeytree.fr et dans le réseau Cultura. Vous avez aussi la possibilité d'emprunter cet album dans votre médiathèque.
Avec sa musique colorée, le Monkey Tree propose un voyage atemporel et initiatique à la rencontre des pierres fondatrices de la musique. Le groove de ces singes est agréablement agrémenté de sons cuivrés et de rythmes chaloupés comme pour réveiller les racines de nos origines trop souvent ignorées.
La vibration reggae est épicée de musique caribéenne où s'entremêlent des couleurs africaines et latines, tout en explorant la dynamique des musiques actuelles. Multi-facette est le terme caractérisant le mieux l'ambiance et les compositions de cette formation musicale aux influences nombreuses (ragtime, jazz brass bands, ska primitif des années 50, rythme and blues). Les textes bilingues abordent des sujets d'actualité, d'humour, d'amour, et d'harmonie. L'enregistrement du CD 6 titres "First Bud" en mars 2009, suivi de l'album 11 titres "A Hope for Freedom" en octobre 2011, de nombreux concerts de Paris à Montauban en passant par Bordeaux ne font qu'augmenter la motivation de ces musiciens présentant un spectacle musical vivant de qualité.

Plus d'infos :
- www.monkeytree.fr
- http://www.facebook.com/Monkeytreereggae

Portrait d'un photographe

« Bien loin des canons de la mode et de ses artifices, Vincent Lebrun est un photographe du réel, ou plutôt d'une réalité subjuguée, sublimée mais jamais trahie.
Ses clichés ne sont jamais la représentation d'une beauté lissée, glacée ou figée, retravaillée à outrance. Il tente de capter l'essence même de ses sujets, des expressions rares, offertes. Sa quête du Beau n'est autre qu'une quête du Vrai ».
C'est un passionné du Jazz, des musiciens, des hommes, et « ces photos de concerts sont des moments d'apesanteur ».
Son regard cherche cet infime moment de relâchement juste après le morceau, le solo, la note.

Débuter avec Vincent notre série d'expo-photos a été un vrai plaisir partagé.

Club de « ping pong »

Nous sommes heureux de vous annoncer que pour sa 2ème année d'existence notre club évolue de manière très satisfaisante. Nous comptons à ce jour 58 licenciés de 4 à 83 ans !
De nombreux enfants nous ont rejoints depuis septembre et 3 équipes d'adultes participent au championnat départemental. Les équipes 1 et 2 jouent les premiers rôles dans leur poule respective et l'équipe 3 progresse lentement mais sûrement.

Une fois par mois, le dimanche matin, nous recevons 3 équipes de clubs locaux dans notre salle de Mauzac. Pas moins de 24 joueurs se défient devant un public certes restreint mais fidèle à ce rendez-vous !
Nous apprécierions de recevoir davantage de monde pour venir les encourager. Alors, si le cœur vous en dit, visitez notre site www.mauzactt.fr pour consulter le calendrier des prochaines rencontres.
D'ici là, Bonne Année à toutes et à tous !

Les aînés

L'année 2012 a été assez calme en activités, mais il est à noter :
> en mars s'est tenue l'assemblée générale, suivie d'un succulent repas. Nous avons enregistré quelques nouvelles inscriptions,
> en juillet, nous avons organisé un repas grillades qui a été vivement apprécié de tous,
> en septembre, ceux qui le souhaitaient ont participé au séjour (2 jours) en Espagne à Empuriabrava. Au programme, visite des canaux en bateau et présentation de produits par la Sté Biotour. Les adhérents présents sont revenus ravis de leur séjour.
> en novembre nous nous sommes retrouvés autour d'un repas dans la salle du foyer rural avec au menu une excellente potée ariégeoise ; un régal aux dires des présents....

Au programme de 2013 :
En mars nous reconduirons notre AG qui sera suivie d'un repas pour clore la soirée. Quoi de mieux qu'un moment convivial pour faire connaissance avec les nouveaux adhérents ?
Dans le cadre d'un voyage à Toulouse, nous avons programmé la visite du Casino Barrière ; un jambon sera offert à chaque participant avec présentation de produit par la société Séniors.
Au mois de juin, nous projetons de faire une mini croisière sur la Baïse au départ de Condom (si nous atteignons les 30 participants). Après la période juillet-aout en sommeil, l'association reprendra ses activités en septembre.
C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents !
Nous rappelons que la cotisation annuelle est de 12 €. Vous pouvez contacter le bureau au 06.74.00.82.21

>> Agenda (1er semestre 2013) :

*** APEM** :
> 13 Janvier : vente de galettes
> 23 Mars : carnaval
> 8 Avril : à la recherche des œufs de Pâques
> mai : concours de pétanque Parents-enfants
> juin : fête de fin d'année

* **Patrimoine Mauzacais** :
> 13 mai : rallye promenade

Patrimoine Mauzacais

Les journées européennes du Patrimoine ont été l'occasion de proposer, dans l'église, une exposition intitulée « Les Croix de Mauzac ». Ces Croix de carrefour, de procession, de particuliers d'une densité étonnante, jalonnent ou ont jalonné notre commune. Des panneaux didactiques présentaient celles-ci, qu'elles soient encore présentes ou disparues. Le cadastre de 1839 ayant été le point de départ de cette étude, il tenait entre autre une large place dans cette présentation.
De Barraurie à Pe de Lebe en passant par le Cap de la Roquo, c'était donc, aussi, une promenade à travers le territoire de Mauzac et ses lieux dits qui était proposée. Merci à toutes les personnes qui ont eu la curiosité de s'intéresser à notre travail.

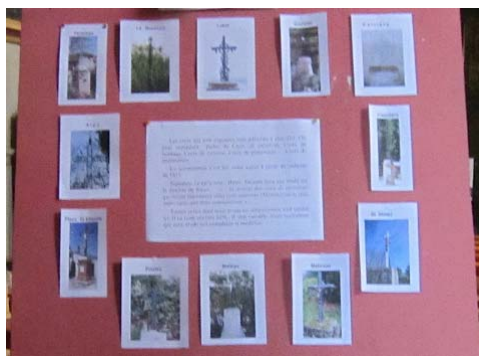

Noël à la Ronde des Lutins

Dans notre local joliment décoré par nos petits artistes en herbe, nous avons organisé notre premier grand rendez vous à la ronde des lutins, le goûter de Noël !
Les petits ont pu se régaler autour d'un goûter confectionné par les assistantes maternelles.
Voici 4 mois que les enfants partagent les activités, les jeux et les chansons dans la joie et la bonne humeur.
Une fois par mois nous avons rendez vous à la bibliothèque avec Sabine pour écouter un conte.
La Ronde des Lutins vous présente ses vœux pour la nouvelle année.
Contact : 05.62.23.73.56
La présidente Mme ANDRIEUX Laetitia :
larondedeslutins.mauzac@gmail.com

Quelques nouvelles de Notizi

Le groupe rock mauzacais poursuit sa route avec des compositions récentes, de nouveaux arrangements et quelques concerts, notamment dans la salle toulousaine Ôbohem et le 15 décembre dernier à Aurignac au profit du Téléthon.
Qu'on se le dise ! Suite au départ sous d'autres cieux de notre bassiste, nous recherchons activement un remplaçant, ainsi que de nouveaux musiciens (même débutants) pour rejoindre le groupe dans le but d'élargir notre répertoire pour y travailler de nouveaux sons et lui donner de nouvelles couleurs musicales.
Y aurait-il des talents cachés dans notre village ??? Hé bien faites-vous connaitre si le cœur vous en dit !
Contactez Guy au 06 73 09 44 77
Nous vous donnons rendez-vous en juin prochain pour partager avec vous ce que nous sommes.

Bibliothèque . . .

Bonjour à tous !
Voici les nouvelles du dernier semestre 2012. Nos lecteurs et lectrices de l'été ont apprécié les « Nocturnes à la Bib » proposées le mardi de 17h à 21h. Nous renouvellerons donc l'expérience en 2013.
Durant cette période estivale, quelques-uns de nos lecteurs les plus assidus ont malheureusement quitté Mauzac. Mais les nouveaux arrivants ont été plus nombreux encore à s'inscrire pour notre plus grande satisfaction.
Septembre a vu l'arrivée de Sabine qui a rejoint l'équipe.

Christine et Sabine

Nous avons inauguré notre fonds sonore proposé au prêt depuis le mois de juillet dernier avec le Trio Romero, légendaire dans la région.
Vous avez été nombreux à nous rejoindre pour cette veillée musicale et dînatoire sous les lampions. La cour de la bibliothèque a raisonné jusque tard dans la soirée des « Hautbois et cornemuses du sud de la France » pour finir en danses et chansons avec les plus « aficionados » d'entre vous !
Sabine a repris nos animations mensuelles de contes pour les enfants le mercredi matin, auxquelles participe assidument le Centre de loisirs. Les expositions, les projections de films, les ateliers pour les plus jeunes ont redémarré depuis septembre.
Nous accueillons également les tout-petits et les assistantes maternelles de la Ronde des lutins une fois par mois, le jeudi matin.

Nous avons mis en place depuis le 18 décembre une série d'expo-photos tout public dans la salle des aînés. Nous vous proposerons toutes les 5 semaines les travaux de photographes locaux dont la programmation sera affichée à la Bibliothèque. Nous avons débuté avec une exposition sur le thème du Jazz avec Vincent Lebrun, visible jusqu'à la fin du mois de janvier.

Au programme 2013 :
(Toujours dans la salle des aînés)

> 27 janvier à 17h : **film d'animation tout public.** A cette occasion, un « Tea-time & Sweeties » en famille est prévu pour adoucir la rigueur hivernale.
> 6 et 13 février : **atelier de calligraphie**
Il s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans.
> 13 mars : **confection d'un herbier** récolté par ces mêmes enfants l'été dernier en bord de Garonne. Ce sera l'occasion pour eux de mettre en application les techniques d'écriture acquises en vue d'une exposition future de leur travail.
> en avril : **atelier « Mobiscience »** sur la découverte de plantes et d'insectes de notre environnement proche. Cette animation proposée déjà l'an passé a connu un bel enthousiasme. Nous poursuivons donc l'aventure puisque les enfants en redemandent !

Nous avons en projet, avec l'école de musique, la création commune d'un **atelier de « Body rythme »** réservé aux plus jeunes pour les mois de mai et juin prochains.
Comme à l'accoutumée, vous retrouverez nos nouveautés de livres et de magazines le 1er de chaque mois.

Nous vous informons que nous venons de renouveler notre choix de DVD, CD et partitions musicales prêté par la Médiathèque Départementale pour 6 mois.
Il en sera de même **fin février pour les livres**. Nous avons affiché à ce sujet une liste de suggestions pour répondre à vos demandes.

Vous pouvez dorénavant retrouver toutes les informations concernant la Bibliothèque sur notre nouveau blog :
bibmauzac@eklablog.com

Bienvenue à tous et à toutes pour cette nouvelle année !
Christine et Sabine.

ECOLE - CLAE

L'équipe du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) s'emploie à mettre en œuvre nombre d'activités éducatives et récréatives pour occuper les temps périscolaires des enfants mauzacais. Aussi, nos animations se veulent variées, offrant tout à la fois détente, convivialité, sans pour autant oublier l'aspect éducatif : jeux collectifs, activités manuelles, chant, lecture de contes, danse, théâtre, etc.
L'atelier de danse, animé par Maité et Chanel, celui de théâtre animé par Fabienne, ont repris leurs activités. Avec plus de cinquante enfants inscrits, nous enregistrons cette année un record de participation, ce qui augure un magnifique spectacle en juin prochain.
Nos petits Mauzacais se sont également investis dans des actions de solidarité, montrant ainsi l'exemple à leurs aînés. C'est ainsi qu'ils ont réalisé décorations de Noël, gâteaux et divers objets, mis en vente lors du marché de Noël ; les fonds récoltés ont permis l'achat de denrées alimentaires destinées aux restaurants du cœur. Nous remercions les familles qui ont répondu à l'appel des enfants.

Nos écoliers participent, cette année encore, à la commission restauration, aux côté des élus, des responsables de la cuisine centrale prestataire, d'une diététicienne et des représentants des parents. Encadrés par l'équipe d'animation du CLAE, nos citoyens en herbe, après avoir sondé leurs camarades, présenteront leur bilan et leurs suggestions pour améliorer la restauration scolaire.
Ainsi donc, le CLAE n'est pas une simple garderie, mais une structure dans laquelle nous nous attachons à faire en sorte que chaque enfant puisse s'épanouir dans l'activité de son choix, selon son rythme, et ce, dans un milieu sécurisé.

Infos express

> Commission Action Sociale
Permanences à la Mairie les 1ers samedis de chaque mois de 10 à 12h.

> Permanence assistante sociale : les jours et horaires sont affichés sur le panneau à l'extérieur de la mairie.

> N° téléphone / urgences :
SAMU : **15** Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
Centre anti-poison : **05 61 77 74 47**
Gaz : **0800 47 33 33** *(odeur ou manque de Gaz)*

> Masseur - Kinésithérapeute
Frédéric Vieilledent, sur rendre-vous :
Tel. : **06-45-91-79-95**

> Dates / encombrants 2013 :
13/03 – 03/07 - 09/10 – 18/12

> Festivités :
(organisées par le COGFM)
> **21 Juin** : fête de la Musique
> **24 juin** : feu de la Saint Jean et soirée grillades sur les Berges de Garonne
>**26, 27 et 28 juillet** : fête locale.

> SIASCAR (service d'aide aux personnes âgées et handicapées) :
(Partenariat CAF, Conseil Général, Caisses de retraite). Une étude est lancée pour le service de transport dédié à ces personnes.
Contact : Mairie de Longages – 05.61.87.29.52

Etat civil

> Naissances :

Kenji DA SILVA HUBERT	20 août
Naya VANOPSLAGH	14 sept.
Sarah HOMOS	21 sept.
Enola SEGAUD	22 sept.
Elisa THOUVENIN	01 oct.
Laly SALLES	22 oct.
Dylan CASTELLAZZI	30 nov
Lucie ARNAUNE	08 dec

> Mariages :

DELSOL Julie et BELLAY Frédéric	25 août
LOUPIAS Anne et PIGNARD Steve	08 sept.
DA SILVA Florence et MONGE Fabrice	01 dec.

> Décès :

CEZERA Serge	03 nov.
VIGNES André	13 nov.
GARCIA Andrée née CLAR	05 dec.

« Enfin une salle pour le conseil » !

A Messieurs les administrateurs du département de la haute Garonne et district de Muret.

Supplient humblement les maires et officiers municipaux de la commune de Mauzac, et ont l'honneur de vous exposer, que le conseil général de la commune de Mauzac, par sa délibération du 5 février dernier aurait délibéré de vous présenter une pétition aux fins d'obtenir de vous Messieurs la permission de louer une maison au prix de 18 livres pour tenir les délibérations, et d'achetter une table à écrire et 12 chaises pour s'assoir à suite de laquelle serait intervenu arretté le 19 mars alors suivant qui déclare n'avoir lieu de statuer ; mais comme il est de la plus grande necessité d'avoir un logement pour se mettre à l'abri de la pluye et mauvais tems lors de la tenue des assemblées générales de la commune et principalement en h'yver et que d'autre cotte tout le monde se réfugie au sortir des offices sous la halle publique endroit auquel se tiennent les assemblées ce qui occasionne quelquefois de troubles et de rixes dans les assemblées et où personne des délibérans n'ose parler librement de crainte d'être insulté par la populace qui s'y rend en foule ; mais d'autant qu'il n'est pas juste que les membres qui composent les dites assemblées de commune soient exposés davantage à des pareils inconvénients lesquels se refusent de vouloir servir davantage s'il n'y a un endroit séparé du tumulte du monde pour y tenir leurs séances et avoir les objets nécessaires pour meubler une chambre dont dutout la commune de Mauzac est dépourvue. C'est ce qui détermine le dit conseil général d'avoir de nouveau recours à vous Messieurs et en conséquence par ladite délibération du 17 du courant il délibéra de nouveau de vous supplier de l'authoriser à louer une maison de ville au prix de 18 L annuellement, ensemble d'acheter une table à écrire et douze chaises pour s'asseoir ; auquel effet permettre d'imposer annuellement la dite somme de 18L pour fournir au payement du louage de la maison dont il s'agit, ensemble celle de 16L pour fournir pareillement au paiement des tables et chaises sus mentionnée, et faire bien.
Labaisse maire

Par la suite, la commune achètera un bâtiment pour tenir lieu de mairie (voir photos).
Enfin, dans une séance du conseil municipal de 1865, Le Maire signale la vétusté de cette mairie et de la halle et propose de construire un nouvel ensemble halle et mairie. C'est ce bâtiment, quelque peu modifié, qui se trouve au cœur du village.

Il y a quelques années on pouvait encore voir l'inscription Mairie.

Et l'histoire continue....

L'Echo des Platanes – numéro 9 – Janvier 2013
Directeur de la publication : Eric Salat - Contact à la mairie : 05 61 56 30 46 - ISSN en cours.
Tirage : 500 exemplaires - Impression : Cazaux Imprimerie 05 61 51 15 88 sur papier FSC respectant les normes environnementales. Ont participé à la rédaction du n°9 : Marie-Hélène Bruguière - Jean-Luc Bruguiere -Mesmin Campagne – Eric Forget - Josiane Garcia – Marie Cécile Guillory – Dominique Parent - Claire Perroton - Eric Salat – Christine Sérieille.
Ne pas jeter sur la voie publique

Prochain numéro : juillet 2013

Pour suivre l'actualité de Mauzac en direct :
http://www.mairie-mauzac.fr/